



DÉPARTEMENT DU RHÔNE
Communauté de L'OUEST RHODANIEN
Commune de SAINT-ROMAIN DE POPEY

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL **du jeudi 2 Février 2017**

Agnès ROUX est nommée secrétaire de séance.

Absente : Rachel COLIN (pouvoir donné à Cédric GIRAUD)

Le Maire propose d'ajouter une délibération à l'ordre du jour pour demander une subvention pour l'accessibilité de la Salle Polyvalente dans le cadre du Fonds de Soutien à l'Investissement public Local (FSIL). Accord du conseil pour ajouter cette délibération à l'ordre du jour.

1. Approbation et signature du compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal du 12 Janvier 2017 : il est adopté à l'unanimité.

Délibérations adoptées par les membres du Conseil Municipal pour :

2. demander une subvention à l'Etat pour l'accessibilité de la Salle Polyvalente dans le cadre du Fonds de Soutien à l'Investissement public Local (FSIL) : le Maire précise que suite au diagnostic réalisé par un bureau d'étude pour l'accessibilité de la Salle Polyvalente, il est nécessaire de réaliser des travaux d'investissement en 2017 pour la mise aux normes de la salle. Les devis des travaux à entreprendre, prévoient un montant d'environ 40 000 € HT. Il est possible d'obtenir une subvention jusqu'à 25 % du coût des travaux HT.
3. SYDER : Guy JOYET présente le rapport d'activité 2015 du SYDER et précise que ce document est disponible et consultable en mairie.
4. Compte-rendu des Commissions :

Commission communication : Géraldine CHEVRET précise que le bulletin municipal a été distribué. Elle précise que des erreurs se sont glissées dans le bulletin et que les articles manquants seront intégrés à la feuille d'été de juin.

Elle précise que la commission a participé à plusieurs assemblées générales : le Club de l'Age d'Or et Bien Vivre en Popey : 2 associations dynamiques avec des projets.

La Mairie a reconstruit la nouvelle Présidente des classes en 7 pour l'organisation de la fêtes des classes et des bals.

Elle annonce les manifestations à venir dont l'accueil des nouveaux arrivants qui se déroulera le samedi 4 décembre 2017 à 11h dans les locaux de la cantine scolaire.

Commission petite enfance : Pascal GIRAUD précise que les inscriptions et désinscriptions pour la cantine peuvent se faire sur internet jusqu'au vendredi 14h.

Des exercices "alerte attentats et vigipirates" ont été faits au Groupe Scolaire du Popey. Un portillon de secours sera nécessaire "Rue du Lavoir" pour permettre une évacuation du bâtiment en cas de besoin.

Un sondage a été fait par les délégués de parents pour connaître les besoins des familles en matière de garderie pour le matin et le soir. 45 familles ont répondu. Les résultats seront étudiés par la commission et présentés au prochain conseil.

Pascal GIRAUD précise que la Maison Familiale Rurale a fait une porte ouverte. De nombreuses inscriptions sont prévues pour la prochaine rentrée dans cet établissement dynamique.

Commission voirie : Jean-Michel COQUARD précise que les travaux du village reprendront à partir du lundi 13 mars 2017.

Des malfaçons ont été constatées au niveau du béton désactivé devant l'Eglise. Les travaux nécessaires seront réalisés par l'entreprise à ses frais. Il reste à formaliser les emplacements du mobilier urbain et le choix des végétaux. La halle sur la place du Popey sera réalisée en fin d'opération.

Des devis ont été demandés à plusieurs entreprises pour l'élagage des arbres à proximité du Pont d'Avauges. Le moins disant sera retenu. Les travaux de rejointement des murs ont commencé : financement des travaux par la commune et la COR. La statue "Notre Dame des Familles" et les escaliers seront prochainement nettoyés.

Une réflexion est menée pour la réfection de plusieurs chemins de randonnées (Chemin des Crêtes, Montée du Crêt de Popey, chemin du Brézet, Croix du Poirier), les travaux seront réalisés par les agnets communaux.

Suite à une demande faite par certains habitants du Lotissement de la Cerisaie, il est proposé de faire des travaux permettant aux enfants d'accéder à l'arrêt de bus. La commune réaliserait les travaux de voirie et le portillon d'accès sera à la charge des colotis. En attente d'accord des habitants du Lotissement.

5. Informations diverses :

Subvention pour les travaux de façades et habitat : le Maire rappelle que la COR subventionne les travaux de façades et les dépenses de gros travaux (isolation thermique). Il regrette que très peu d'habitant de St Romain profite de cette aide non négligeable.

Ordures ménagères : en 2018, le système de collecte des ordures ménagères sera modifié par la Communauté d'Agglomération de l'Ouest Rhodanien (COR). Le ramassage ne se fera plus en porte à porte mais sur des points d'apports volontaires équipés de conteneurs (lieux à définir). La COR ne fournira plus de sacs noirs après l'épuisement des stocks. Les sacs jaunes continueront à être distribués. Prochaines distributions le dimanche 21 mai 2017 de 9h à 12h au local voirie.

Participation citoyenne : la convention pour la participation citoyenne a été signée avec Monsieur le Préfet et la Gendarmerie. Les référents seront prochainement contactés pour une formation qui se déroulera durant le 1er trimestre.

Participation des élus aux vœux : le Maire et les adjoints ont participé à différentes cérémonie des vœux : SYDER, Préfecture, Député, Département, Pompiers : des contacts intéressants et profitables pour la collectivité.

Activités nouvelles sur la commune : 2 nouvelles professions sur la commune sur la zone d'activité de la Maladière : un architecte, M. Sébastien CHOULET et un courtier en assurances, Mme Nadège PETIAUD. Nous leur souhaitons une bonne intégration professionnelle.

Questions diverses du public sur :

- La communication sur le changement pour la collecte des ordures ménagères : la Cor et la Commune informeront la population.
- Le devenir des circuits pédestres de la commune : le circuit des Vallons et le circuit historique seront rebalisés avec les pictogrammes existants.
- La création ou non d'un rond point au carrefour de la Poste avec la future zone d'activité : en cours d'études par la COR.

Présentation des dépôts de Permis de construire et des déclarations préalables.

Prochaine réunion du Conseil Municipal : le jeudi 9 Mars 2017 à 20h

La séance est levée à 21h30.